Saint-Symphorien-d'Ozon

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
EN DATE DU 20 MARS 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

N° délibération	Objet de la délibération	VOTE
	Installation du Conseil municipal	
	Election du Maire	Approuvée à la majorité absolue par 22 voix pour et 7 bulletins nuls
2026-27	Détermination du nombre des adjoints au maire	Délibération approuvée à l'unanimité
	Election des adjoints	Approuvée à la majorité absolue par 22 voix pour et 7 bulletins nuls
2026-28	Charte de l'élu local	Le Conseil municipal prend acte de la présentation de la charte de l'élu local

Liste affichée en mairie et publiée sur le site Internet de la Commune le 23 mars 2026.

MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON * (RHONE) * R.F

Département du Rhône / Chef-lieu de canton
Hôtel de Ville - 24, rue Centrale
69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

Tél. : 04 78 02 36 36
Fax : 04 78 02 36 00
www.saintsymphoriendozon.fr